Règlement vide-grenier Dimanche 2 juin 2024

1-Le vide-grenier organisé par la MJC d'Auzielle est ouvert aux non professionnels. L'inscription ne sera effective qu'à réception complète du dossier d'inscription (coupon d'inscription ci-dessous, copie RV de la carte d'identité, paiement).

2- Les exposants seront accueillis dès 7h30 pour leur installation et doivent être installés pour 9h30. **Le démontage ne sera possible qu'à partir de 18h.**

3- Ils s'engagent également à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables…). Il est formellement interdit de vendre des pièges à mâchoires, des armes de poing, des armes à feu, des copies de CD ou DVD ainsi que des produits alimentaires, les organisateurs se réservant la vente de boissons et la restauration.

4-Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Les organisateurs sont seuls habilités à le faire. Les exposants seront tenus de s'installer là où les placiers le leur indiqueront. Ils devront laisser la place qui leur aura été attribuée vide de tout déchet ou d'objet non vendu.

5-Les objets exposés restent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne pourraient être tenus responsables, notamment dans le cas de perte, vol, casse, détérioration… ni engager leur responsabilité dans les transactions entre vendeurs et acheteurs.

6- Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

7- Aucun véhicule ne pourra stationner sur les emplacements. Un parking est prévu à cet effet. Aucun véhicule ne pourra accéder au Pigeonnier entre 10h et 18h.

8- Les réservations seront closes dès remplissage des emplacements. Les inscriptions sur place seront acceptées sous réserve d'emplacements disponibles. Tout emplacement réservé et non-réclamé à 9h sera systématiquement redistribué. Aucune réservation d'emplacement ne pourra être remboursée pour cause d'intempéries, de mévente, de mauvais emplacement etc…

9-En cas de désistement, le remboursement ne sera plus possible après le 29 mai 2024.

10-Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas de fortes intempéries.

- -

Inscription Vide-grenier

Date	*Ouverture public*	*Lieu de vente*	*Organisateur*
2 juin 2024	**10h-18h**	**Auzielle**	**MJC d'Auzielle**

Nom-Prénom du vendeur : ……….

Adresse :...
....

Tél. .... Email : ……………………………………………………………………………………………………..

Je réserve .... emplacement(s) de 4 mètres linéaire

au tarif de : ☐ 10 € (Adhérents MJC Auzielle)

☐ 12 € (Auziellois)

☐ 14 € (Extérieur)

Pièce à fournir :

-copie recto-verso carte d'identité

- règlement par chèque (à l'ordre de la MJC Auzielle)

Je soussigné ……………………………………………………………………….. atteste par la présente l'exactitude des renseignements inscrits ci-dessus, déclare ne pas être commerçant(e), ne vendre que des objets personnels et usagés, n'exposer que 2 fois par an dans les vide-greniers et avoir lu et accepté les conditions du règlement.

A ……………………………………. le ……………………………………. Signature